



for a living planet

WWF Schweiz

Hohlstrasse 110
Postfach
8010 Zürich

Tel: +41 44 297 21 21

Fax: +41 44 297 21 00

service@wwf.ch

www.wwf.ch/klima

Spenden: PC 80-470-3

L'ACCORD : PETIT GUIDE DU PROTOCOLE DE KYOTO

Le protocole de Kyoto a été approuvé en décembre 1997 par 184 gouvernements dans l'ancienne capitale du Japon. Son entrée en vigueur en 2005 exigeait qu'entre 2008 et 2012, **37 pays industrialisés réduisent de 5 % en moyenne leurs émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 1990.**

Le protocole était un « **premier pas** » **historique** sur la voie du contrôle des gaz à effet de serre, et il instaurait un cadre d'action pour lutter contre les changements climatiques. Il a conduit de nombreux pays industrialisés à mettre en place **les institutions et les politiques nécessaires** pour obtenir une baisse des émissions, et certains pays et régions commencent aujourd'hui à réduire leurs émissions. Mais son impact sur la tendance à la hausse des émissions mondiales a été très limité et certains de ses mécanismes sont discutables.

Les pays peuvent atteindre leurs objectifs en investissant entre autres dans des projets de baisse des émissions dans d'autres pays. Actuellement, le plus important de ces « mécanismes de flexibilité » est le **Mécanisme de développement propre (MDP)**, qui permet à ceux qui investissent dans des projets limitant les émissions dans les pays en développement de compenser ces économies de carbone par des émissions dans leur propre pays, ou de **vendre des « crédits carbone »** à d'autres pollueurs sur le marché libre.

Le MDP a déjà enregistré plus d'un millier de projets et 4 000 autres sont en préparation. **Au final, cela pourrait représenter des réductions d'émissions plus importantes** que celles de l'Australie, de l'Allemagne et du Royaume-Uni prises ensemble. Les projets sont très divers – éoliennes en Inde, capture et utilisation du méthane des sites d'enfouissement au Brésil ou encore usines géothermiques en Amérique centrale.

Mais comme les investisseurs intéressés par le MDP ont ciblé certains pays (en particulier la Chine, l'Inde, le Brésil et le Mexique), on peut craindre que **les nations les moins développées – particulièrement en Afrique – soient laissées pour compte.** Par ailleurs, trop de projets ne débouchent pas sur des baisses réelles des émissions. On considère généralement qu'une refonte du MDP et de ses somaines d'utilisation est nécessaire pour garantir de véritables réductions des émissions.

Les pays concernés par les objectifs de Kyoto peuvent se répartir leurs droits d'émissions (comme l'ont fait les pays de l'Union européenne) ou les échanger.

Ces échanges sont destinés à rendre la protection du climat plus rentable en maximisant les réductions d'émissions là où elles sont les moins chères à effectuer.

Les pays en développement ont eux aussi des obligations fixées à Kyoto, mais **PAS d'objectifs contraignants de réduction de leurs émissions.** En participant au MDP, ils peuvent, par exemple, recevoir des fonds pour réduire l'intensité de leurs émissions. Les pays industrialisés sont dans l'obligation de soutenir les efforts des pays en développement en les aidant financièrement et en transférant leurs technologies.

En plus de la réduction des émissions, les récentes négociations ont également mis en place un **fonds d'adaptation** destiné à aider les pays les plus vulnérables à faire face aux



for a living planet®

changements climatiques. Il est financé par une taxe de 2 % sur les transactions du MDP. Cependant, **aucun projet n'a encore été financé** dans le cadre de ce mécanisme.

Les **sanctions** prévues par le protocole pour les pays ne respectant pas leurs engagements ont eu **PEU D'EFFETS**. À l'heure actuelle, par exemple, les émissions du Canada sont supérieures de plus de 25 % aux niveaux de 1990, alors que le pays a pour objectif une réduction de 6 %. Quant aux États-Unis d'Amérique, ils se sont simplement retirés du protocole en 2001.

Le protocole de Kyoto est loin d'être parfait, mais il reste important. Les objectifs actuels de réduction des émissions **EXPIRENT fin 2012**. Les étapes suivantes doivent donc être considérées comme urgentes : elles devront s'appuyer sur le cadre de base et créer un environnement **plus ambitieux et plus vaste** répondant aux impératifs des changements climatiques.